

PROJET DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE



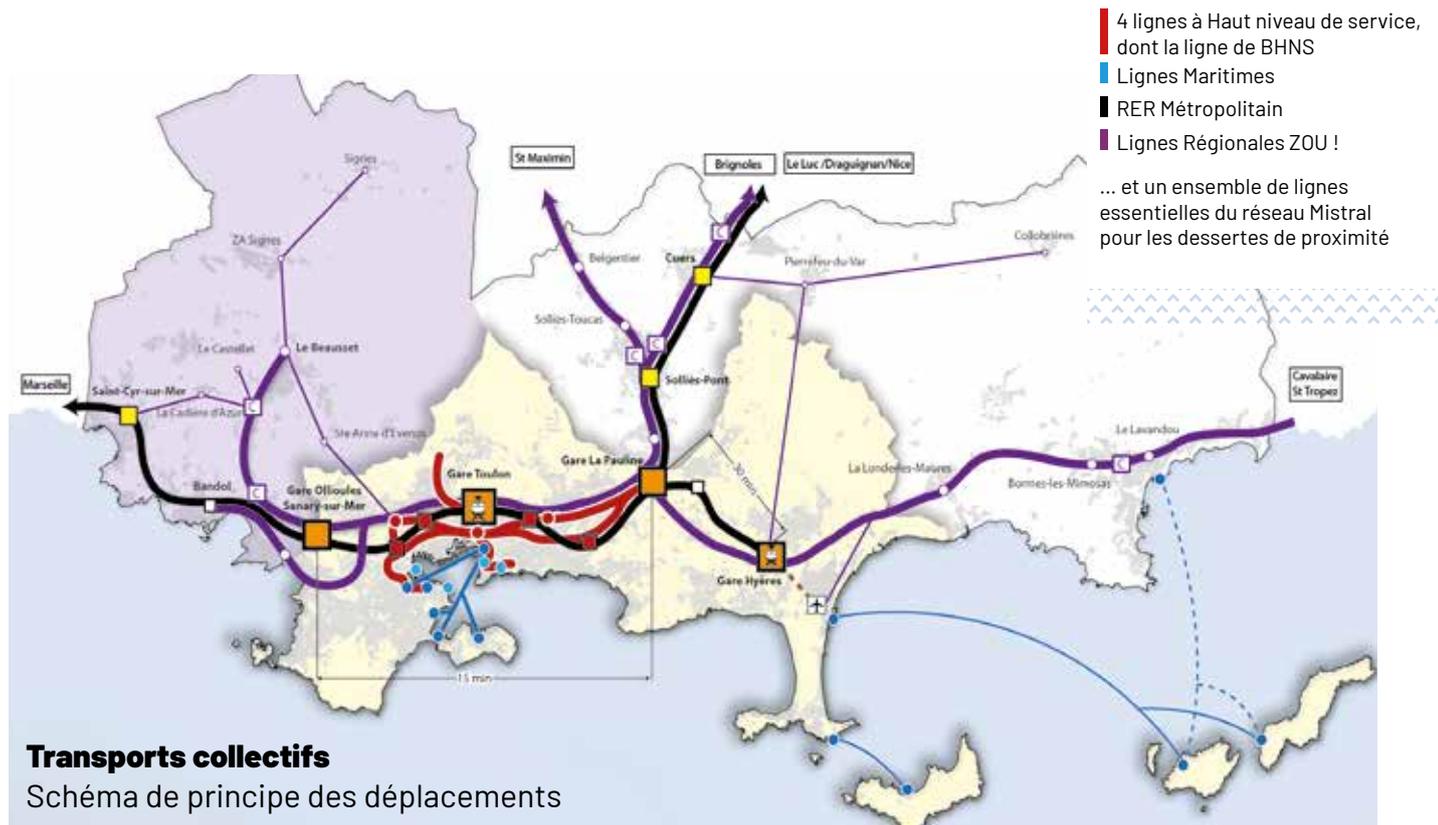
SYNTHÈSE DU PROJET

DÉCEMBRE 2021

L'ESSENTIEL DU PROJET

Le projet d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), circulant principalement sur un site propre entre Bois Sacré à La Seyne-sur-Mer et les gares de La Pauline et du centre-ville à La Garde, entre en phase de concertation préalable. Il est porté par la Métropole.

LE PROJET BHNS S'INSCRIT DANS LES AMBITIONS DU PDU : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN DIVERSIFIÉE, DURABLE ET DE QUALITÉ



Une précédente concertation tenue en septembre 2016 avait reçu un accueil favorable du public.

Cependant, il était apparu le besoin de conduire des études complémentaires pour étendre le tracé vers Bois Sacré à La Seyne-sur-Mer et la gare de La Pauline à La Garde, appelée à jouer un rôle majeur dans le déploiement du futur RER Métropolitain.

Le nouveau tracé envisagé fait 26 kilomètres de long, comprend 53 stations et se connecte à 5 gares et haltes ferroviaires, 4 Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) et 6 Parcs Relais (P+R) avec covoiturage.

Il interagit avec les principales lignes terrestres et maritimes du réseau Mistral, appelé lui aussi à évoluer, ainsi qu'avec la création d'un futur RER Métropolitain.

La ligne de BHNS dessert les villes de La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Toulon, La Valette-du-Var et La Garde en reliant les principaux pôles générateurs de déplacements : quartiers fortement habités, centres-villes, établissements culturels et universitaires, centres commerciaux, hôpitaux, Technopôle de la Mer, zones d'activités, grands projets en cours de réalisation.

La Métropole a anticipé la réalisation de la ligne de BHNS en réalisant la plupart des acquisitions foncières et en aménageant 9 km de voiries en site propre, comme ici devant l'hôpital Sainte-Musse.



HAUT NIVEAU DE SERVICE

Le projet BHNS vise à améliorer la qualité globale du réseau de transport en commun Mistral, afin de le rendre encore plus efficace et donc plus attractif, notamment grâce à un niveau de service renforcé :

- Site propre sur + de 70% de l'itinéraire
- Priorité aux feux et dans les carrefours
- Fréquence élevée : 7 minutes en période de pointe du matin / 8 minutes en période de pointe du soir / 13 minutes en période creuse
- Régularité renforcée
- Amplitude horaire élargie
- Véhicules propres au design et au confort de dernière génération
- Parfaite accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Renforcement du service embarqué
- Information dynamique en station

MATÉRIEL ROULANT : UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DU CONCEPT BHNS

De conception audacieuse, le design et le confort du véhicule permettront l'identification du service et de son haut niveau de qualité.

- Accessibilité PMR complète : emplacements pour les Usagers en Fauteuil Roulant (UFR), accès quai à quai, rampe PMR
- Agencement intérieur favorisant la fluidité des déplacements, larges portes facilitant la montée et la descente des voyageurs (dont 2 portes avec rampe PMR)
- Information en temps réel, information sonore et visuelle, validation des titres, vidéo protection...
- Design ultra moderne (éclairage, qualité des assises, large vitrage...) : un véhicule qui séduit les non-utilisateurs réguliers
- Motorisation propre



Simulation d'un bus de 24 mètres aux couleurs du réseau Mistral.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT DES STATIONS

- Nombre d'arrêts prévu : environ 53 (la disposition des arrêts dépend de la densité urbaine et de la densité des voyageurs)
- Interdistance moyenne entre les arrêts : 480 m
- Design similaire aux stations existantes sur le réseau Mistral
- Quais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
- Dimensions des quais : Largeur minimum 3,00 m - Hauteur 21 cm - Longueur 30 m et 40 m si partagé avec d'autres lignes de bus
- Bordures spécifiques et dallage, sauf exception
- Eclairages et information voyageurs en temps réel

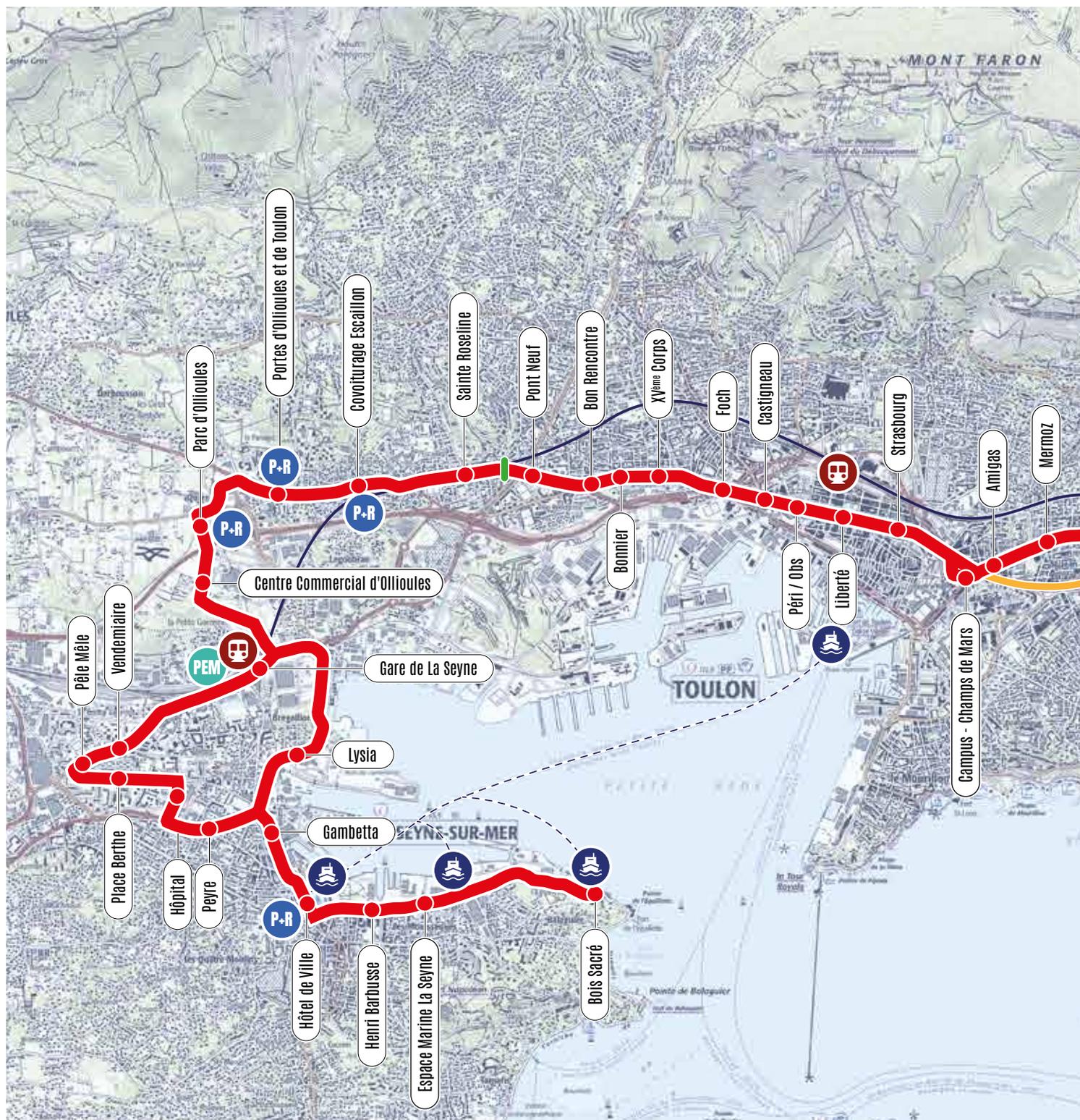
Exemple d'aménagement d'une station



Le tracé envisagé pour la future ligne de BHNS se développe sur environ 26 km, entre Bois Sacré à La Seyne-sur-Mer et les gares de La Garde, à La Pauline et en centre-ville.

Ce projet ambitieux constitue la ligne de BHNS la plus longue de France.

Il est l'une des composantes des lignes à Haut de Niveau de Service que TPM développera vers des pôles non encore desservis.



LES PRINCIPAUX POINTS DESSERVIS

→ La Seyne-sur-Mer :

- Le nouvel embarcadère de Bois Sacré, le futur Pôle culturel, IPFM (futur Campus de la Mer), le port, le quartier Berthe et la gare ;

→ Ollioules :

- Le Technopôle de la Mer dont le développement se poursuit vers une création pour la deuxième phase de développement de près de 2.000 emplois ;
- La zone commerciale ;

→ Toulon :

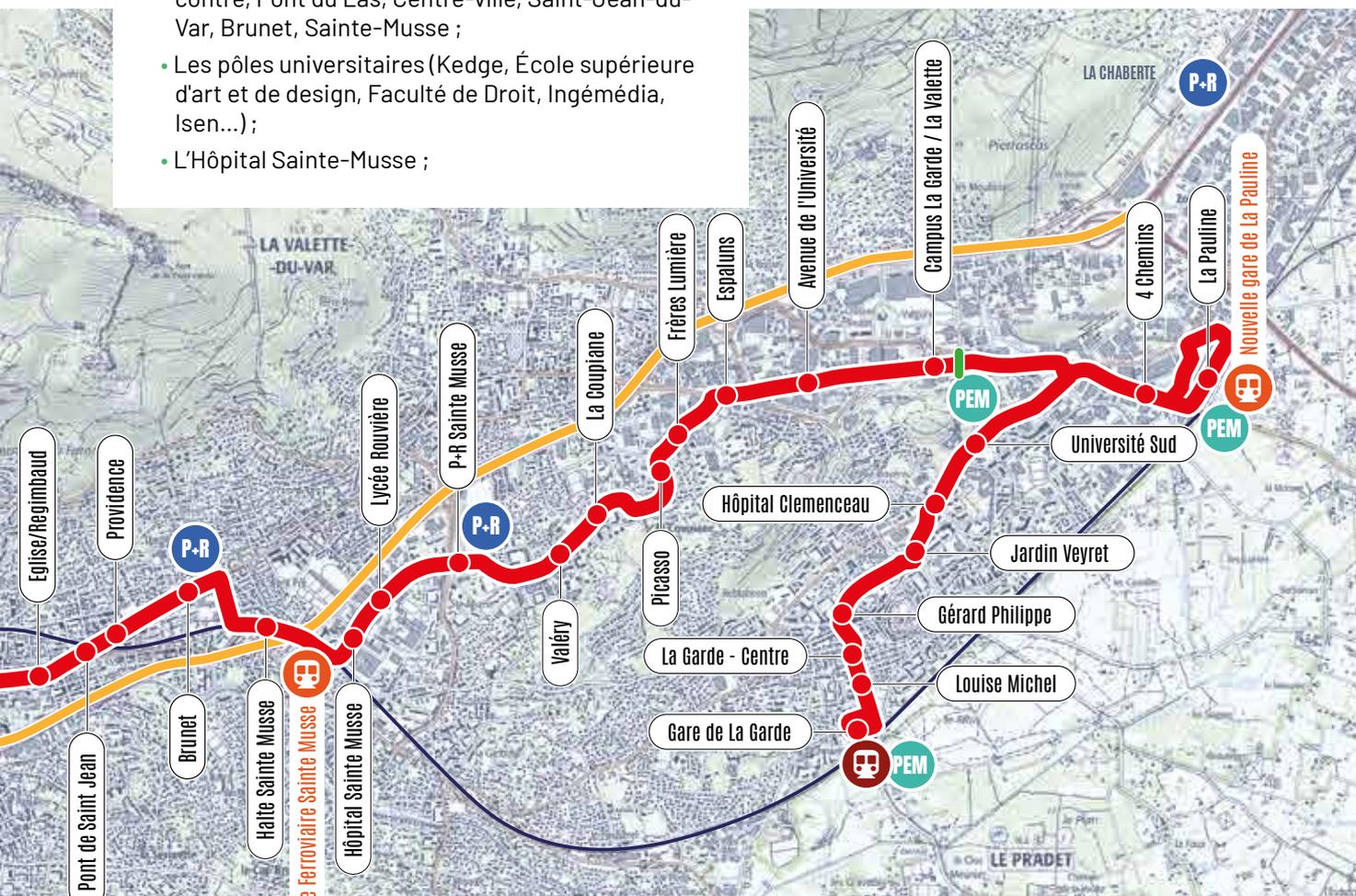
- Les quartiers La Beaucaire, Escaillon, Bon-Rencontre, Pont du Las, Centre-ville, Saint-Jean-du-Var, Brunet, Sainte-Musse ;
- Les pôles universitaires (Kedge, École supérieure d'art et de design, Faculté de Droit, Ingémédia, Isen...);
- L'Hôpital Sainte-Musse ;

→ La Valette-du-Var

- Le quartier de La Coupiane ;
- Le Centre Commercial Avenue 83 ;

→ La Garde

- Le Centre Commercial Grand Var ;
- L'Université ;
- Le centre-ville et sa gare ;
- La gare de La Pauline et la zone d'entreprises.



→ 26 kilomètres de long

→ 53 stations

→ 5 gares et haltes
ferroviaires

→ 4 Pôles d'Échanges
Multimodaux (PEM)

→ 6 Parcs Relais (P+R)
avec covoiturage

LÉGENDE

- Projet de tracé
- Stations prévues
- Gare SNCF
- Gare SNCF en projet
- Projet de Parc Relais (P+R) et/ou de covoiturage
- Projet de Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)
- Bateau-Bus
- Passerelle piétons
- Projet de Bande d'Arrêt d'Urgence mutualisée avec les Transports en Commun

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU MISTRAL

La mise en place d'une infrastructure d'une telle envergure à l'échelle du réseau Mistral actuel nécessitera une restructuration du réseau permettant de redistribuer un certain nombre de lignes de bus sur d'autres axes, tout en maintenant un niveau de service et de desserte performants de l'axe Est Ouest desservi par les lignes 1 et U.

Le choix du mode Bus permet à TPM la mise en service progressive de l'infrastructure au service des BHNS au gré de tronçons aménagés.

La restructuration du réseau sera donc progressive en fonction des différents secteurs mis en service.

De manière générale, la desserte du réseau urbain sera revue en adéquation avec les grands principes suivants :

- Augmenter le volume de population et d'emplois bénéficiant d'un haut niveau de desserte ;
- Renforcer la desserte des grands générateurs de trafics : les zones commerciales, les grands équipements publics, les grands pôles d'emplois Est et Ouest, les sites touristiques et de loisirs ;
- Renforcer la desserte des grands pôles de correspondances : PEM, parkings-relais, embarcadères maritimes, aires de covoiturage ;
- Maintenir un taux de couverture géographique élevé pour toucher la majeure partie de la population ;
- Hiérarchiser le réseau pour rendre lisible la stratégie de l'offre auprès du public.

Le réseau Mistral sera reconfiguré en tenant compte de la nouvelle donne urbaine et des priorités, en hiérarchisant en 4 niveaux, avec un rôle défini et un niveau de service approprié, ceci afin d'améliorer la réponse du réseau urbain aux besoins quotidiens en mobilité des résidents et actifs de la Métropole et de son aire d'influence.

Plusieurs réflexions ont déjà été menées sur les évolutions du réseau Mistral en s'appuyant sur une philosophie de reconfiguration du réseau permettant d'en augmenter l'efficacité.

Les principes de reconfiguration sont les suivants :

- Hiérarchiser le réseau en rendant lisible la stratégie de l'offre ;
- Augmenter l'efficacité de l'offre en diminuant le nombre de lignes régulières tout en renforçant le niveau de service là où c'est utile ;
- Maintenir un taux de couverture géographique au-dessus de 80 %.

Le projet s'articule autour d'un réseau cible avec 4 lignes structurantes à haut niveau de service avec une fréquence inférieure à 10 minutes, une douzaine de lignes essentielles avec une fréquence inférieure à 20 minutes, une trentaine de lignes de proximité et des services spécifiques.

Les lignes correspondront à des lignes déjà existantes adaptées ou à des nouvelles lignes (création, fusion, ou modification de tracés).

Le réseau Mistral a déjà commencé cette reconfiguration avec notamment la création de la ligne U en 2014, la création de la ligne 6 en 2015, la desserte de la Base Navale, les améliorations sur les lignes nocturnes, les augmentations de fréquence progressives sur les lignes 3 et U, etc.

Ce travail se poursuivra sur les années à venir en cohérence avec la mise en service progressive de tronçons d'infrastructures fonctionnels qui bénéficieront à l'ensemble du réseau et à sa performance.



COÛTS ET CALENDRIER

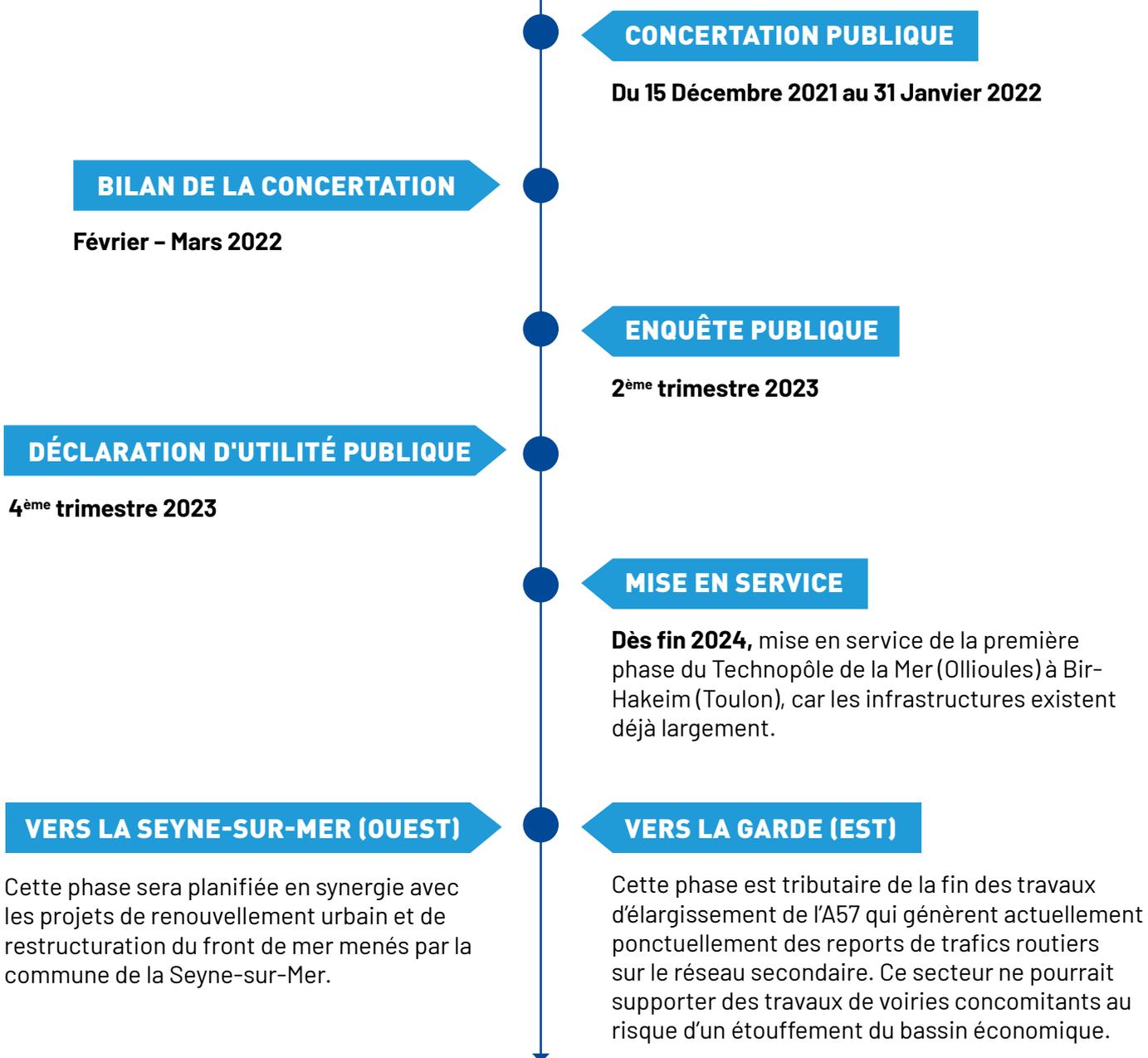
COÛT DU PROJET

Dans l'état actuel des études et comme indiqué dans la réponse à l'appel à projet de l'État, le coût global de l'opération est de 405 millions € TTC qui se répartit en :

- Travaux d'infrastructures : 202 millions €
- Travaux de superstructures (Parcs Relais bâtiment d'exploitation) : 101 millions €
- Acquisition de matériels roulants : 71 millions €
- Divers (acquisitions foncières et études) : 31 millions €

Le projet a fait l'objet d'une subvention de l'État à hauteur de 40 M€.

CALENDRIER



CONCERTATION DU 15 DÉCEMBRE 2021 AU 31 JANVIER 2022

PROJET DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE



**LA MÉTROPOLE
DONNE LA PAROLE
À TOUS LES HABITANTS
INTÉRESSÉS
PAR LE PROJET**

→ La concertation préalable porte sur :

- L'opportunité du projet ;
- Le tracé ;
- L'insertion du site propre ;
- Les solutions intermodales entre le BHNS et les autres modes de transports, notamment le RER Métropolitain et le réseau Mistral ;
- La place des modes actifs, dont le vélo.

→ 5 réunions publiques

- Mercredi 15 décembre 2021 - 17h00 - La Valette-du-Var
Salle des Fêtes Charles Couros - Avenue Laurent de Lavoisier ;
- Mardi 21 décembre 2021 - 17h00 - Toulon
Salle Bortolaso - 89, rue Jean-Philippe Rameau - La Rode ;
- Mardi 11 janvier 2022 - 17h00 - La Garde
Salle Justin Mussou - 131, avenue Baptistin Autran ;
- Mardi 18 janvier 2022 - 17h00 - La Seyne-sur-Mer
Bourse du Travail - 42, avenue Gambetta ;
- Mardi 25 janvier 2022 - 17h00 - Ollioules
Salle Jean Moulin - Espace Pierre Puget - Place Marius Trotobas.

→ Espace Internet avec registre en ligne

- metropoletpm.fr/concertation-bhns

→ Expositions et registres papier

- Hôtels de Ville de La Seyne-sur-Mer, Toulon, La Valette-du-Var et La Garde
- Mairie Annexe d'Ollioules
- Hôtel de la Métropole à Toulon